

Détail d'une fête pour l'anniversaire du 10 août, envoyée par la société populaire de Saint-Marcel (Aisne), lors de la séance du 19 fructidor an II (5 septembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Détail d'une fête pour l'anniversaire du 10 août, envoyée par la société populaire de Saint-Marcel (Aisne), lors de la séance du 19 fructidor an II (5 septembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCVI - Du 10 fructidor au 22 fructidor an II (27 août au 8 septembre 1794) Paris : CNRS éditions, 1990. p. 257;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1990_num_96_1_15451_t1_0257_0000_6

Fichier pdf généré le 14/01/2020

Nous l'adressons au commandant du dépôt du 4^{ème} régiment des hussards à Laon qu'il a désigné pour y être incorporé.

Salut et fraternité

Les membres du comité de correspondance

GARNIER, TROUEE, RAVAN, SELLIER fils
(secrétaire).

5

La société populaire de Tain, département de la Drôme, fait passer à la Convention un arrêté portant qu'elle a ouvert une souscription volontaire pour ajouter aux fonds destinés à l'accroissement de la marine.

Mention honorable, insertion au bulletin (8).

[La société républicaine de Tain à la Convention nationale, le 21 thermidor an II] (9)

Citoyens représentants,

Nous nous empressons de vous faire passer l'arrêté que nous venons de prendre relatif à une souscription volontaire dont le but est de servir à réparer et embellir notre marine. Une telle conduite pour être utile à la patrie a besoin d'être imitée, et pour être suivie elle doit être connue. Nous vous prions de le faire insérer dans le bulletin pour que tous les républicains nous approuvent, et pensent de nous que nous aussi savons travailler pour la chose publique.

[Séance du 20 thermidor an II]

La société populaire de Tain, jalouse de prouver son zèle pour le triomphe de la Liberté et pour l'anéantissement de tous ses ennemis, n'ignorant pas que la marine française pourroit devenir un jour plus terrible et plus florissante qu'elle ne l'est aujourd'hui, persuadée que des souscriptions volontaires par tous les amis de la Liberté à l'effet de rendre plus formidable cette branche de force nationale, pourroient servir infiniment la chose publique, fière de donner à ses frères l'exemple de ce sacrifice si petit pour des individus, si précieux pour l'effet qui doit en résulter, si beau et si digne des républicains, arrête au milieu des applaudissements que séance tenante il seroit nommé un commissaire pour recevoir les souscriptions de tous ses membres à l'effet d'accroître le nombre de nos vaisseaux, de réparer nos flottes, et d'embellir notre marine. Et pour ne pas laisser inutile le fruit de sa conduite et pour en instruire plus promptement les républicains, elle a arrêté que copie dudit arrêté sera adressé à la Convention nationale pour être inséré au Bulletin.

Pour le comité de correspondance

BELISSIER (président), MAULAYRE, BERM fils
(secrétaire).

(8) P.-V., XLV, 72. Bull. 19 fruct. (suppl.).

(9) C 320, pl. 1 315, p. 20.

6

La société populaire de Saint-Marcel, département de l'Aisne, fait passer le détail d'une fête civique qu'elle a célébrée pour l'anniversaire du 10 août.

Mention honorable (10).

7

Les employés aux bureaux du district de la Ferté-Bernard [département de la Sarthe] félicitent la Convention sur ses travaux et l'invitent à rester à son poste.

Mention honorable (11).

[Les employés aux bureaux de l'administration du district de La Ferté Bernard à la Convention nationale, du 15 thermidor an II] (12)

Citoyens Représentans,

Le génie de la Liberté qui veille aux destinées de notre République naissante, a su déjouer la plus infâme conjuration qui jamais ait été ourdie depuis la Révolution; il a fallu votre courage et votre énergie pour sauver la France qui s'est trouvée dans cette crise terrible à deux doigts de sa perte. C'est aux cris mille fois répétés de périssent tous les traîtres que nous avons appris que la tête du nouveau Catilina étoit tombée sous le glaive vengeur des loix; quel étoit donc le projet insensé de ce monstre altéré du sang des patriotes ? se flattoit-il que les français après avoir bu à la coupe enchantresse de la Liberté, se plongeroient de nouveau dans le borbier de despotisme; n'aurions-nous renversé le trône d'un Neron que pour encenser un Caligula ?

Non citoyens représentants, nous le jurons par l'amour sacré de la Liberté, si le triomphe eut été douteux, tous les patriotes se seroient levés en masse et nos corps expirants vous eussent servi de rempart.

La Convention ne se montra jamais plus grande à nos yeux qu'au moment où par un mouvement subit et spontané elle a déclaré qu'elle mourroit plutôt que de trahir la Liberté. Continuez Citoyens Représentans, à vous maintenir à la Hauteur de vos destinées, que le Gouvernement révolutionnaire la terreur des aristocrates et l'égide des patriotes ne perde rien de son nerf; surveillez tous les traîtres et les intrigants qui ne manqueront pas de profiter de la découverte de cette horrible conspiration pour faire rétrograder la Révolution. Continuez de rester à votre poste, dont vous vous êtes montrés si dignes et n'abandonnez les rênes du

(10) P.-V., XLV, 72.

(11) P.-V., XLV, 72.

(12) C 320, pl. 1 315, p. 24. Aucune mention marginale.